

Publié le 14 décembre 2022

Aux Abymes (Guadeloupe), la Semag réhabilite Capou-Ferrand avec les habitants

Dans le cadre de la Conférence des Epl Outre-mer, la Semag, Sem d'aménagement de la Guadeloupe, a présenté l'opération RHI (Résorption de l'habitat insalubre) Capou-Ferrand, opération multisites s'inscrivant dans un des 7 QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville) de l'agglomération Cap Excellence. D'une superficie de 15 ha comptant 23 000 habitants, 1 317 logements dont 155 vacants, la Semag a mené l'opération en associant des habitants peu au fait des conséquences de l'habitat insalubre.



La concession d'aménagement a été confiée par la ville des [Abymes](#) à la [Semag](#) et le partenariat fort entre concédant et concessionnaire est essentiel. L'opération vise à **remédier à l'habitat insalubre dans des îlots enclavés**, qui ont conservé les traces de la ville ancienne, sans avoir accès aux réseaux de transport. Les voiries ont fait l'objet d'un traitement particulier, le bâti insalubre a été démoli et de nouveaux logements ont été construits, proposant des activités en rez-de-chaussée.

Des habitants attachés au quartier

L'objectif de la Semag a été de redresser ce quartier situé au cœur des dynamiques urbaines en conservant les souvenirs symboliques pour les habitants. Il a fallu pour cela écouter la population et la préparer à ces démolitions-reconstructions, la notion même d'insalubrité n'étant pas toujours perçue par les habitants. **Le maintien de ce contact a permis de conserver une activité économique importante déjà existante**, mais mal organisée. Les habitants sont attachés à ce quartier, puisque très peu de relogements à l'extérieur sont recensés.

60 nouveaux logements et commerces prochainement livrés

Un travail important a été fait en amont (étude socio/bâti) avec une volonté de garder l'esprit du quartier en favorisant l'habitat traditionnel (maison ou logement intermédiaire type R+2), en

conservant une certaine densité et en permettant une animation urbaine (commerces, services...), notamment le long du nouveau boulevard Marie-Galante (nouvelle percée pour tisser des liens entre les quartiers existants), véritable lieu de promenade prolongé sur la RN. La place de la voiture a été rendue aussi discrète que possible. Des modules plus denses avec des jardins partagés, la privatisation progressive de l'espace, la perméabilité entre les espaces, le rapport à l'espace public et les espaces paysagers ont été privilégiés. Sur ce site, 60 nouveaux logements et activités seront prochainement livrés. **La procédure de concours de maîtrise d'œuvre a été lancée en juillet 2021**, projet déjà choisi parmi trois propositions. 133 bâtis seront démolis et les familles, dans le cadre d'une MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et social) seront accompagnées dans leur processus de relogement.

Par Fabien GUEGAN